

Délégation URPS MK à Mayotte

Rencontre avec les Masseurs Kinésithérapeutes de Mayotte



Eric WAGNER, Mathieu DEMACHY, Pauline LAY, Fouad ALIANI, Fanny BERTHIER, Mathieu FERREUX, Olivier MATHIEU. Manque Julien LIPOVAC (caché derrière l'objectif) et Sara (qui nous a rejoint plus tard)

Réunion avec nos consoeurs et confrères Kinés de Mayotte

Samedi 2 septembre 2023 - ARS et Petite Terre

PARTICIPANTS

Kinésithérapeutes de Mayotte

Fouad ALIANI

Masseur Kinésithérapeute à Mamoudzou

Fanny BERTHIER

Masseur Kinésithérapeute à Chirongui

Medhi FERREUX

Masseur Kinésithérapeute à Ouangani

Pauline LAY

Masseur Kinésithérapeute à Petite Terre

Olivier MATHIEU

Masseur Kinésithérapeute à Mamoudzou
Conseiller Titulaire CIDO MK OI

Sara CAMBIDO REPOLLES

Masseur Kinésithérapeute à Petite Terre

Ékus de l'URPS MK Réunion Mayotte

Eric WAGNER, Président

Masseur Kinésithérapeute au Port

Mathieu DEMACHY Vice-Président

Masseur Kinésithérapeute à Saint Pierre

Julien LIPOVAC Trésorier

Masseur Kinésithérapeutes à Saint Leu

Représentants de l'URPS MK à Mayotte

Fouad ALIANI

Medhi FERREUX

Quel plaisir de nous rencontrer en présentiel !

Nous étions peu nombreux mais quel plaisir de retrouver parmi les participants à cette rencontre une partie de celles et ceux qui avaient réalisé la superbe vidéo sur Les «Kinés de Mayotte» que nous avons diffusée lors du Congrès Kinés 2022... Dont Pauline LAY qui était venue à La Réunion pour l'occasion avec Laury BRUNO et Christophe WILLEM.

Un plaisir également de rencontrer de nouveaux Kinés que nous ne connaissions que de nom.

Le calendrier a fait, que notre séjour à Mayotte coïncidait avec les **Jeux des Iles à Madagascar**... Une pensée confraternelle à nos confrères Kinés qui ont accompagné la Délégation sportive de Mayotte. Nous savons que les présents feront le relais.

Pas mal d'absents... mais, mieux que quiconque, nous connaissons les impératifs de notre profession, en cabinet et au domicile des patients.

Deux représentants de l'URPS MK sont présents sur le terrain, à Mayotte et les élus de l'URPS MK sont toujours à votre disposition et joignables par téléphone, email, via formulaire de contact ou messagerie Facebook.

Présentation de l'URPS MK Réunion et Mayotte

Rôle, historique et actions.

Retour et discussions sur les réunions du vendredi 1^{er} septembre 2023 avec l'ARS, CSSM et au Conseil Départemental de Mayotte

1) A pour Attractivité

Problématiques en libéral : manque de kinés, manque de remplaçants, stabilisation des postes... Quelques idées pour renforcer l'attractivité :

- Promouvoir Mayotte auprès d'un public cible : étudiants Kinés en stage, jeunes kinés – kinés retraités – échange de cabinet kinésithérapie
- WhatsApp Fouad : création 2023 d'un groupe Whatsapp «entraide kiné 976»
- Piste réflexion : Lieu de stage à proposer à tous les IFMK de France

Freins à lever :

- 1) Il faudrait qu'ensemble, ARS, CSSM et CHM créent des maisons de collocations dans différents secteurs de l'île pour l'accueil des stagiaires ou des remplaçants. Sans cela, rien ne peut se faire.
- 2) En 2022 une stagiaire de l'IFMK 974 n'a pas pu faire son stage à Mayotte par manque d'organisation et de coordination
- 3) Si on loupe des demandes, c'est déjà compliqué ! L'URPS MK OI n'était pas dans la boucle de cette information.

2) Violences à Mayotte

La violence à Mayotte est certaine, il ne faut pas la minimiser, mais il faut noter que :

- La violence est sectorisée, particulièrement sur Maloudzou et le Nord de l'île
- Violence essentiellement le soir et la nuit (d'où la problématique rencontrée par les IDE en tournée tôt le matin et le soir contrairement aux kinésithérapeutes qui exercent en journée).
- En journée pas plus de problème qu'ailleurs
- Si accueil de stagiaires, ils devront **obligatoirement** se soumettre au respect des horaires diurnes et nocturnes

Résumé des actions de l'ARS et de la Préfecture de Mayotte pour prévenir et lutter contre les violences : Films protection sur les vitres des voitures des soignants, bip d'alerte, formation gestion des violences...

3) Pas de cotisation CURPS (Cotisation pour les URPS)

Pas de cotisation CURPS car BUG informatique depuis plus de 7 ans. Cependant, aucune exonération de la CURPS ne semble inscrite dans les textes légaux.

Rappel : *Tous les Professionnels de santé libéraux sont redevables de la CURPS; Cette cotisation est calculée sur la base d'un pourcentage sur les revenus (barème selon la profession (0,10 % pour les kinés) Cette cotisation est versée aux URPS MK... pour mener à bien leurs missions et actions.*

- Axe de réflexion ; Quid des futures cotisations CURPS ?
- Crainte de taxations URSAFF pour les MK exerçant à Mayotte
- Piste de réflexion : Création d'une zone franche médicale ? Compensation par les institutions ?

4/ Concours

Communication auprès des étudiants des collèges et lycées pour la promotion du concours de kinés et la poursuite des études sur l'île soeur à l'IFMK Réunion

- Piste de dérogation aux écoles IFMK **impossible**
- REFLEXION : Définir une aide pour aller passer le concours à La Réunion (*vol, logement, frais*)
- REFLEXION : études payées par Mayotte avec installation sur l'île au retour

5/ Problématique de l'eau

- **RISQUE Important d'épidémies** à Mayotte et aux Comores d'ici 2024
 - La croix rouge y travaille
 - Vaccination Thyphoïde et Hépatite A, fortement conseillées
 - **Des cuves de 500 et 1 000 m³ ont été distribuées à tous les cabinets**
 - Problème d'absence de robinet lors de la livraison
 - Problème de stockage des cuves en ville (*pas dans la province*)
 - Problème de connexion au réseau d'eau pour les remplir
- Problématiques gérées à la « MacGyver » par les kinés de Mayotte !**

6/ Manque de matériel

- manque de gant et de SHA
- problématique de référencement douaniers des équipements kinés
Matériel nécessaire aux kinés référencés en douanes en catégorie « sport » (exemple barres parallèles, onde de choc). Obligation de contournement via la carte éducateur sportif des kinés
- REFLEXION : lister le matériel mal étiqueté et faire remonter l'info à la douane.

7/ Titulaire et collaborateurs

- Problème pour loger les collaborateurs ou remplaçants
- Problème de mise à disposition d'un moyen de transport individuel (visites à domicile)
- REFLEXION : Création de collocations avec moyen de transport par secteur

8/ Formation des Kinés à Mayotte

- REFLEXION : passer une convention avec les organismes de formation de la Réunion pour venir former directement les Professionnels de santé à MAYOTTE

8/ HAD

- HAD publique et privée : Prendre contact avec eux pour des pistes de réflexion sur les tarifs
HAD publique se base sur la NGAP... pas le privé

9/ Représentant Mayotte URPS MK OI

Nous souhaitons la bienvenue à **Mehdi FERREUX**, second représentant des Kinés Mayotte auprès de l'URPS MK OI, aux côtés de **Fouad ALIANI**. et ce, en remplacement de Laury BRUNO qui a rejoint l'Hexagone et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

- Il a été voté à l'unanimité des masseurs-kinésithérapeutes présents lors de la réunion du 02/09/2023 dans les locaux de l'ARS Mayotte la validation de la candidature de Mehdi Ferreux suite à la proposition de candidat par les masseurs-kinésithérapeutes de Mayotte eux-mêmes. et ce par 8 votes pour 0 contre 0 abstention
- Réflexion : pour une troisième personne en appui de FOUAD et MEHDI portant sur la candidature de **Pauline LAY**.



Merci pour votre accueil.... Nartrouv'